



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ PLÉNIER**

Procès-verbal

le lundi 4 mars 2024
19 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et Greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du comité plénier à 19h45.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 4 mars 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Recommandations émanant de l'administration

5.1 Dossier sur les ressources humaines (à huis clos) poste aux finances et poste de la croissance économique.

Proposé par M. Michael Comeau

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

De se constituer en comité à huis clos, à 19h46.

ADOPTÉ

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

De revenir en réunion ordinaire à 20h34.

ADOPTÉ

5.2 Construction d'une extension de rue sur la rue Ben Allain pour permettre la construction d'une nouvelle résidence.

Le conseil municipal demande au Directeur général de demander une offre de service d'Englobe pour connaître les coûts de construction pour l'extension de la rue Ben Allain pour permettre la construction d'une maison.

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 20h55.

Le procès-verbal du 4 mars 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 18 mars 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire